



La C.N.S. en quelques dates

1996	<p>Création de la C.N.S. par les ordonnances « Juppé ».</p> <p>Elle est composée de 72 membres, réunissant principalement les professionnel(le)s de santé, les établissements et des représentant(e)s des Conférences régionales de santé (Présidence : le Pr. Joël MENARD, le Pr François DE PAILLERETS).</p> <p>Sa mission est de donner aux parlementaires qui votent désormais le Projet de loi de financement de la sécurité sociale (P.L.F.S.S.) des orientations en matière de santé publique ; une session annuelle et un rapport annuel servent de base à l'article 1^{er} du P.L.F.S.S.</p>
1999	<p>2^{ème} mandat de la C.N.S., alors présidée par le Pr Marc BRODIN</p>
2002	<p>La loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé créé des Conseils régionaux de santé mais les décrets d'application ne sont jamais pris ; la C.N.S. interrompt son activité pendant plus de 4 ans.</p>
2004	<p>La loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique rénove en profondeur la gouvernance du système de santé, au niveau national et régional.</p> <p>La C.N.S. comprend désormais tous les représentant(e)s des parties prenantes (usager-e-s, élu-e-s, professionnel-le-s et établissements de santé, financeurs, Conférences régionales de santé, organismes de recherche, industriel-le-s des produits de santé, « personnalités qualifiées »).</p> <p>Elle est chargée de formuler des avis pour améliorer le système de santé, évaluer l'application et le respect des droits des usagers, et contribuer à l'organisation de débats publics.</p>
2005	<p>Le décret n° 2005-1540 du 8 décembre fixe à 110 membres la composition de la nouvelle C.N.S. (décret ensuite été révisé par le décret n° 2007-1672 du 27 novembre 2007 qui ajoute 3 membres).</p>
2006	<p>La C.N.S. est installée le 3 octobre par M. Xavier BERTRAND, Ministre de la santé et des solidarités.</p> <p>Pour la première fois de son histoire, elle élit un représentant des usagers à sa présidence : M. Christian SAOUT, représentant de l'association AIDES.</p>
2007	<p>Avis « fondateur » du 22 mars sur « les voies d'amélioration du système de santé »</p>

<p>2008</p>	<ul style="list-style-type: none"> • septembre : invitation de la C.N.S. au discours de Bletterans du Président de la République. • octobre : la C.N.S. rend son premier rapport sur le respect des droits des usagers et, le 13.10.08, son avis sur la mobilisation des acteurs dans la prévention ; • décembre : elle organise, à Paris, son premier débat public sur la question du respect des droits des usagers, en présence de Mme Roselyne BACHELOT-NARQUIN, Ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.
<p>2009</p>	<ul style="list-style-type: none"> • avril : 2^{ème} débat public sur l'égal accès aux soins de premier recours, à Strasbourg, à l'occasion de la Journée européenne des droits des patients, en présence de Mme Roselyne BACHELOT-NARQUIN, Ministre de la santé et des sports ; • juin : adoption du 2ème rapport sur le respect des droits des usagers ; • septembre : prolongation du mandat de ses membres et renforcement du rôle du bureau par le décret n° 2009-1113 du 11 septembre.
<p>2010</p>	<ul style="list-style-type: none"> • février : 3ème débat public sur l'utilisation des données de santé, à Paris puis à Clermont Ferrand ; à l'issue de la tenue de ce débat, un avis sera formulé en octobre 2010 ; • avril : 1^{er} Forum des associations agréées ; • juin : adoption du 3è rapport sur le respect des droits des usagers consacré au thème des refus de soins ; • décembre : Forum de la participation citoyenne en santé ; Avis relatif à la concertation et au débat public
<p>2011</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 15 ans de la C.N.S. ; • juin : installation de l'instance le 21.06., pour sa quatrième mandature, dans sa nouvelle composition fixée par le décret n° 2011-503 du 09 mai 2011. Est élue, à la Présidence de la C.N.S. : Mme Bernadette DEVICTOR, membre du Collège des représentant(e)s des Conférences régionales de la santé et de l'autonomie, pour la région Rhône-Alpes. Est élu également, à la Présidence de la Commission spécialisée « droits des usagers » : M. Thierry DAËL, membre du même Collège, pour la région Bretagne ; • octobre : adoption de son 1^{er} vœu : Vœu du 3 octobre 2011 à l'occasion de l'examen du projet de loi relatif au renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé (autosaisine de la C.N.S.) • décembre : Assemblée plénière du 16.12.11, adoption de 3 textes : <ul style="list-style-type: none"> ➤ l'avis du 16.12.11 portant sur les éléments de réflexion pour une politique nationale de santé 2011-2025 ; ➤ le rapport 2011 sur le respect des droits des usagers du système de santé : Pour une approche convergente des droits des usagers du système de santé ; ➤ son programme de travail 2012.

2012

- **avril : [Assemblée plénière du 05.04.12](#), adoption de 4 textes :**
 - [la contribution au débat électoral de 2012 : Conduire le changement vers un système de santé rénové et encore plus solidaire](#) ;
 - [l'avis portant sur la méthode de la nouvelle génération de plans de santé publique et sur le projet de plan psychiatrie et santé mentale dans sa version du 10 janvier 2012](#) ;
 - [les avis sur les projets de décrets "recommandations temporaires d'utilisation" et "autorisations temporaires d'utilisation" des médicaments](#).

- **juin : [Assemblée plénière du 21.06.12](#), date anniversaire de la C.N.S., adoption de 2 textes :**
 - [l'avis portant sur le programme d'amélioration de la politique vaccinale 2012-2017](#)
 - [l'avis sur « le dépistage, le diagnostic et l'accompagnement précoces des handicaps chez l'enfant »](#)

- **octobre : suite à la démission de M. Thierry DAËL de la Présidence de la Commission spécialisée « droits des usagers », élection de M. Emmanuel RUSCH (pour en savoir, lire le : [communiqué de presse du 11.10.12](#))**

- **novembre : [Assemblée plénière du 29.11.12](#), adoption de 4 textes :**
 - [la Contribution du 29 novembre 2012 à la Conférence contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale des 10 et 11.12.12](#)
 - [l'avis relatif au bilan de la démocratie sanitaire en région](#)
 - [l'avis relatif au projet de décret de la loi n° 2012-300 du 5 mars 2012 relatif "aux recherches impliquant la personne humaine"](#)
 - [le rapport d'activité 2011-2012 de la C.N.S.](#)

2013

- avril : Assemblée plénière du 02.04.13, adoption :
 - du rapport 2012 dans le domaine des droits des usagers ;
 - de l'avis sur la prise en compte de la crise économique sur les priorités et la politique de santé - Comment sortir plus fort de la crise ?

[Dernière mise à jour : 30.04.13]